Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 11 (1981)

Heft: 12

Artikel: Cambrioleurs, escrocs, voleurs à la tire ou à l'esbroufe, malfrats & Cie : personnes âgées, ouvrez l'oeil!

Autor: G.G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829736

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cambrioleurs, escrocs, voleurs à la tire ou à l'esbroufe, malfrats & Cie

Personnes âgées, ouvrez l'œil!

Quand le mal est fait, les économies évaporées; quand le sac est arraché, le porte-monnaie envolé, il n'y a souvent que les yeux pour pleurer. Les dangers sont partout; ils menacent à l'intérieur du logis comme à l'extérieur. Des dangers dont les personnes âgées sont trop souvent les innocentes victimes. Innocentes, vraiment? En ne se prémunissant pas contre ces sombres éventualités, en les ignorant superbement, en ne se préparant pas à y parer, ne commettent-elles pas une omission coupable?

Cet article a un but purement préventif. Il répertorie les principales menaces possibles; il donne quelques conseils utiles. Sa documentation est sérieuse. Le premier-lieutenant Daniel Cosandier, chef de la Police judiciaire municipale de Lausanne, a mis sa science et son expérience à notre service. Nous l'en remercions sincèrement.

Dans la rue

Vol à l'esbroufe ou vol à l'arraché

Vous vous promenez paisiblement sur le trottoir. Un cyclomotoriste survient, vous frôle et vous arrache votre sac à main que vous teniez par sa bride ou sa courroie. Ça va très vite, et quand vous êtes revenue de votre surprise, le jeune malfrat a disparu. Certains poussent l'audace jusqu'à accomplir leur forfait en courant. Aux yeux de la loi, ce genre de vol est assimilé à du brigandage. Le remède? Portez votre sac si possible en bandoulière ou sous le bras. Tenez-le aussi près du corps que possible. Et, la nuit, évitez les chemins, les promenades peu sûrs, mal éclairés. Evitez de marcher *au bord* du trottoir.

Vol à la tire

C'est un vol sans violence qui consiste, pour le malfaiteur, à plonger sa main dans le sac ou le cabas et d'en extraire le porte-monnaie ou le portefeuille. En général, la victime ne s'aperçoit de rien sur le moment. De tels vols sont très fréquents dans la cohue des grands magasins ou en montant dans le trolleybus aux heures d'affluence.

Il importe d'éviter de glisser le porte-monnaie dans un cabas sans fermeture. Prenez les mêmes précautions que pour le vol à l'esbroufe (voir plus haut). N'oubliez pas, chers lecteurs, que quand vous grimpez dans un bus aux heures d'affluence, votre attention se porte avant tout sur la place convoitée. Il en résulte que votre sac, votre cabas, échappent à vos préoccupations immédiates. Alors, ce sac, tenez-le contre vous.

Dans les magasins, au marché

Sachez qu'en ces lieux, les voleurs recherchent les attroupements, les stands de dégustation ou de démonstration. Autres lieux à aborder avec précaution: les entrées des commerces, les goulets près des escalators ou escaliers mécaniques. Attention aussi devant les guichets des postes et des banques. Si vous êtes bousculé, vérifiez sans délai que le contenu de votre sac est intact. Et si vous choisissez un vêtement, par exemple, évitez absolument de poser votre sac à terre pendant que vos mains fouillent, à la recherche du modèle rêvé!

N'oubliez pas que dans 95% des cas, l'objet n'est plus sur le voleur quelques secondes après le vol: un comparse en a pris prestement soin...

Quand vous opérez un retrait d'argent à la banque ou à la poste, cachez vos espèces avec soin, évitez de manipuler vos billets devant le public. Si la somme est importante, faites-vous accompagner d'un(e) ami(e).

A votre domicile

Cambriolage de l'appartement
Il s'agit là d'un gros problème... Le locataire est absent. Les «amateurs» sonnent. Pas de réponse. Alors ils se mettent avec diligence à l'ouvrage. Presque toujours ils sont habiles; ils ont du métier. Précaution élémentaire: évitez de garder des sommes importantes à votre domicile. Surtout, ne cachez pas votre argent sous une pile de linge! Il en va de même pour les bijoux. Il est tellement plus simple de disposer d'un compte de chèques postaux, ou, mieux, d'un compte en banque qui a l'avantage de rapporter des intérêts. Pour les bijoux, la location d'un petit safe bancaire n'est pas une dépense ruineuse. Vos carnets d'épargne «cachés» à domicile courent de graves dangers, surtout s'ils sont au porteur.

On sonne à la porte
Personnes âgées: attention! Méfiez-vous de certaines visites. Celles des faux policiers et détectives; faux employés de gérance, des PTT, des services industriels; des fausses assistantes sociales, etc. Parmi eux existent d'excellents comédiens. Par exemple, le faux détective qui poserait cette question: «Vous cachez bien toujours votre argent en cet endroit?» et à qui vous répondriez: «Non, je le mets là!» Contre de tels malfaiteurs, une arme très simple: la chaînette fixée à la porte de l'appartement. Elle évite le blocage de celle-ci avec le pied. Si de telles visites s'annoncent, exigez la présentation d'une carte de légitimation et regardez-la avec soin. Si des doutes naissent en vous, priez le visiteur de repasser plus tard, et entre-temps téléphonez à la police, aux Services industriels, aux PTT ou à l'institution sociale et demandez si M. K. ou Mlle V. fait bien partie du personnel habilité à intervenir chez les particuliers.
Grande méfiance aussi est recommandée à l'égard de ceux qui prétendent venir vérifier l'insonorisation du logement, l'étanchéité du toit ou des fenêtres. Combien de fois n'envoie-t-on pas la gentille grand-maman dans la pièce voisine en la priant de tambouriner contre le mur. Pendant ce temps, on fouille...
Règle d'or: ne jamais laisser pénétrer quiconque avant d'être sûr de son identité et du sérieux de sa mission.

Chapitre Tziganes
Ces gens qui font appel à votre aide ne sont pas toujours d'authentiques Tziganes, bien entendu, et nous ne voudrions pas jeter le discrédit sur un peuple indésirable un peu partout. Mais il est de fait que les vols opérés par des Tziganes sont nombreux et se produisent en véritables épidémies. La plupart de ces gens proviennent de Hollande, Allemagne et France. Ils agissent à deux ou à plusieurs. Leurs trucs sont astucieux, mais usés (ce qui ne les empêche pas de réussir!) Vous connaissez le «coup du verre d'eau» que l'on sollicite pour prendre un remède. Ou le «coup du bébé malade» à qui un biberon tiédi fera le plus grand bien. On fait entrer la visiteuse à la cuisine, et pendant que la bonne hôtesse s'affaire, une «camarade» qui ne s'était pas montrée jusque-là, entre en douceur et se livre à une fouille en règle. Dans ces cas-là, ne laissez personne pénétrer chez vous. Cela peut paraître parfois inhumain, mais c'est nécessaire.
Et que dire de toutes les escroqueries à l'appartement? Vente de tapis «d'Orient», de produits de nettoyage, de vins. Vous commandez une bouteille de détergent et vous en recevez 10, ou 100 (le chiffre du «contrat» ayant été augmenté de un ou deux zéros). Il y a quelque temps, des escroqueries avaient été dénoncées en ce qui concerne des postes de TV ou des appareils ménagers, abandonnés à l'essai «sans engagement» pendant 10 jours... et laissés sur place pendant 2 mois. Après quoi le vendeur s'appliquait, souriant, puis menaçant, à réaliser ce qu'on ne peut qu'appeler une vente... forcée.
Il est préférable de ne rien acheter à la porte de l'appartement, à moins, bien entendu, de connaître le gentil paysan qui propose ses œufs frais et ses tommes de chèvre, ou le brave invalide, muni d'une carte de légitimation, qui écoule ses savonnettes. Tout est affaire de jugement. Mais prudence!
Autre risque à ne pas prendre: les adolescents qui s'offrent à faire les commissions. Là aussi il importe de les connaître et de ne pas accepter toute proposition les yeux fermés. N'oublions pas d'agir avec doigté: il serait cruel de décourager les bonnes volontés.
Si vous habitez au rez-de-chaussée, ne quittez jamais votre logis sans prendre la précaution de fermer les fenêtres, voire même les volets si votre absence dure quelques heures ou un jour ou deux.

Et puis, n'hésitez surtout pas à avertir la police!
Mais il y a façon et façon de procéder.
En cas de cambriolage, par exemple, ou de tout autre vol dans l'appartement, téléphonez au **n° 117.** Soyez

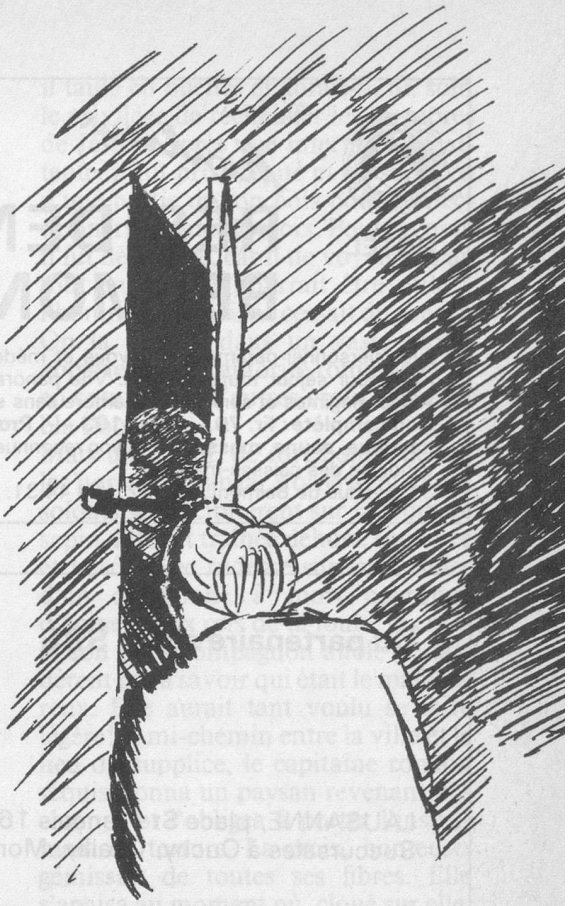

bref, précis, évitez les longues explications. Dites: «Je demande la police d'urgence parce qu'il y a eu un vol chez moi.» Donnez votre **nom,** votre **adresse** et le **numéro de votre étage.** Et dites si les voleurs viennent de filer.

Et ne touchez à rien! Evitez de marcher, de tourner dans l'appartement, ceci afin de ne pas effacer les traces de pas des malfaiteurs. Restez près de l'entrée en attendant les policiers. Mieux encore: allez chez un voisin pour téléphoner.
Si vous êtes victime d'un vol dans un magasin, rendez-vous à la caisse principale et annoncez le vol. C'est important pour la police d'être mise au courant, surtout si votre cas n'est pas unique. Et si le vol se produit dans un trolley ou dans le train, avertissez le personnel. Il n'est pas inutile d'annoncer les simples tentatives de vol.
Règle d'or: Apprenez à bien observer les gens. Ne vous laissez pas aborder par n'importe qui. Mémorisez le nom figurant sur la carte de légitimation qu'on vous présente. Et si, ayant de la peine à marcher, vous êtes accosté(e) en ville par un individu se prétendant médecin ou infirmier désireux de vous accompagner chez vous pour vous soigner (mais oui, ça arrive!), envoyez-le sur les roses. Il peut facilement vous endormir et profiter de votre sommeil pour faire main-basse sur vos trésors...

G. G.